

Projet associatif 2019-2024

Association Perennis

I. Contexte

Le projet associatif de Perennis s'inscrit à la fois dans :

- les statuts de l'association
- les domaines d'actions de l'association
- le territoire d'intervention de l'association

1. Présentation

Perennis est une association loi 1901, créée en 2005, et basée à Cognac (16).

L'association Perennis résulte de la volonté de personnes aux compétences variées mais avec un objet commun : participer à la préservation et à la transmission de notre Patrimoine Naturel aux générations futures.

L'association considère l'environnement et le patrimoine naturel comme une composante du territoire parmi les autres : agriculture, tourisme, loisirs, services aux particuliers, aménagement du territoire, artisanat, industrie ...

Elle privilégie un rôle de médiation qui insiste sur:

- le décloisonnement institutionnel, le rapprochement des logiques ;
- la mise en relation des différents acteurs.

Gestionnaire de sites naturels, l'association est un lieu d'expérimentation, de mise en pratique, d'évaluation et de validation des réflexions nouvelles en termes d'éducation, de gestion de l'environnement ou de porter les enjeux environnementaux à la connaissance du grand public et du public scolaire.

Notre équipe de salariés et de bénévoles regroupe des compétences multiples et variées, stables, qui permettent d'inscrire les actions réalisées dans une dynamique pérenne et créative.

L'association participe, à son échelle, à l'insertion et à l'accompagnement professionnels (formations, stages, contrats de solidarité ...)

L'approche sociale de l'environnement est une dominante. Les actions sont centrées sur la prise de conscience, les changements de pratiques et l'intégration des citoyens dans les démarches.

2. Domaines d'actions

Gestion des milieux naturels

Basée sur la biologie de la conservation, nous intervenons sur des milieux abandonnés qui ont une grande valeur écologique en sursis. Le but est de préserver la biodiversité locale et des populations d'espèces en voie de disparition.

Pour cela, l'association travaille sur deux secteurs principaux :

L'abbaye de Châtres à proximité de Saint-Brice (16100) pour la préservation de la Cistude d'Europe (tortue d'eau douce), 3 espèces de papillons ainsi que la Loutre et le Vison d'Europe (mammifère des bords de cours d'eau)

Le Vallon du Bel air, situé à Crazannes – Port d'Envaux avec des chantiers-écoles et des suivis de Loutre d'Europe, Vison d'Europe et évolution des milieux.

Expertise Environnementale.

Avant d'intervenir, un état des lieux est nécessaire par le biais d'inventaires (faune, flore et habitats), suivis d'une évaluation patrimoniale. Ces compétences méthodologiques et de terrain peuvent être mises à disposition de diverses structures sur demande (sociétés, collectivités...).

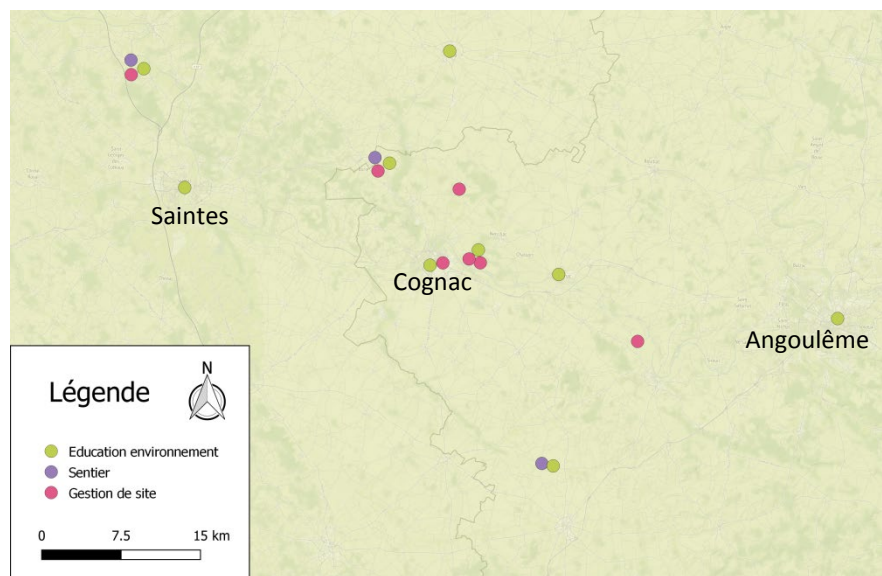
Pour exemple, l'Association Perennis était mandatée comme expert en environnement pour la Trame verte et bleue (sentier le long de la Charente entre Bourg-Charente et Merpins). Mais aussi pour la mise en place de site compensatoire suite à la construction du centre aquatique l'X eau à chateaubernard

Éducation à l'environnement.

La préservation de notre patrimoine naturel passe également par l'éducation des plus jeunes et des plus grands. Nous intervenons dans les écoles (de la maternelle au lycée), pour le grand public, les collectivités, les entreprises...L'éducation à l'environnement est, nos yeux, un moyen et non une finalité. Nous essayons donc, autant que possible, de faire rentrer nos animations au cœur des programmes de conservation, sur site ou par espèce.

3. Territoire d'action

Notre territoire d'actions s'étend autour de l'axe Saintes/Angoulême.



II. Historique

2005	Création de l'association Perennis Siège social : St Brice Fondateur : Frédéric Beau Adhérents : 39	Territoire : Cognac Statut : participer à la préservation et à la transmission de notre Patrimoine Naturel aux générations futures. Missions : suivis naturalistes (Agrion de mercure), éducation à l'environnement, conseil aux particuliers.
2008	Installation de l'association à Cognac Siège social : Cognac Adhérents : 53 Salariés : 1 chargé de mission	Territoire : Cognac et vallon du Bel Air Missions : suivis naturalistes (rhopalocères), éducation à l'environnement (stages nature), gestion de conservation (site du Bel Air), suivi des espèces invasives (Jussie, Ragondins).
2009	Implantation de l'association Adhérents : 71 Salariés : 1 chargé de mission et 1 chargé de mission éducation à l'environnement	Missions : suivis naturalistes (rhopalocères), éducation à l'environnement (club nature, journées patrimoine), réhabilitation de sites (achats d'ânes pour des missions d'écopâturage), veille écologique.
2011	Pérennisation de l'équipe salariée Adhérents : 95 Salariés : 1 chargé de mission et 1 coordinatrice	Territoire : Vallée de l'Antenne Missions : suivis naturalistes (rhopalocères, odonates, Cistude d'Europe, Loutre et Vison d'Europe), éducation à l'environnement (milieux scolaire, Transhum'âne et Carav'ânes, programme 100% chlorophylle, stages nature), gestion de conservation (site du Bel Air et vallée de la Soloire), création d'une mare pédagogique et de sentiers pédagogiques.
2015	Développement des projets Adhérents : 67 Salariés : 2 chargés de mission	Missions : suivis naturalistes (Azuré du serpolet dans le cadre de la Trame Verte et Bleue), éducation à l'environnement (interventions dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires, chantiers nature, partenariats avec les Châteaux de Crazannes et de Panloy, journée de cohésion d'équipe entreprise, Club Nature), gestion de conservation, partenariat avec le moulin de Chez Gaultier (visite patrimoine et nature), projet Ruches Biodiversité.
2019		

III. Diagnostic de l'association

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">• Statut d'association• Equipe salariée/bénévoles engagée• Volet expertise/gestion efficace• Bonne implantation autour de Cognac• Partenariat au sein du réseau associatif local• Relation de confiance avec nos principaux financeurs	<ul style="list-style-type: none">• Visibilité• Financements peu diversifiés• Difficulté à fédérer les bénévoles• Difficulté à s'implanter largement vers la Charente Maritime et vers le Nord Charente
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none">• Changement de cap des mentalités• Rapprochement des élus• Absence de grosse structure naturaliste pure localement• Label CPIE	<ul style="list-style-type: none">• Concurrence (Charente Nature, LPO, Bureaux d'étude,...)• Politique locale peu soutenante (St Brice, Crazannes, Port d'Envaux)• Décalage de versement de subventions

Ce diagnostic pose une base contextuelle autour de l'association Perennis. L'objectif étant de préserver plus largement notre patrimoine naturel, par le biais de l'expertise, de la gestion de conservation et de l'éducation à l'environnement.

IV. Orientation stratégique

Les axes représentent les orientations stratégiques vers lesquelles les membres de Perennis ont décidé de s'engager pour les 5 années à venir.

Axe 1 : Elargir notre territoire d'actions

Redéployer nos compétences pour renforcer notre ancrage géographique dans l'arrière-pays

Valoriser une expertise autour du potentiel touristique, en développant l'accueil sur nos sites, autour du Patrimoine culturel notamment (moulin de Chez Gauthier)

Organiser une montée en compétence et une veille pour se positionner sur des thématiques en évolution (gestion des déchets, manger mieux,...)

Axe 2 : Dynamiser notre vie associative

Réinstaurer des moments conviviaux auprès des bénévoles

Instaurer un mode de gouvernance plus efficace, avec l'instauration d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau différenciés

Réaffirmer nos partenariats au sein du réseau associatif local (projets multi partenariaux)

Axe 3 : Ancrer notre pôle sensibilisation

Prospecter auprès des écoles et des citoyens pour les accompagner au mieux dans leurs projets

Engager un salarié missionné sur l'éducation à l'environnement

Nous impliquer dans les politiques territoriales et régionales de l'environnement et du développement durable